

Santé

Solidarité

ÉLECTIONS CHIMIE ÉNERGIE CFDT 2015 CAMIEG

Cfdt: TOUS CONCERNÉS !

ÉLECTIONS CAMIEG, TOUS CONCERNÉS !



Du 22 au 25 juin à midi, nous allons choisir nos représentants au sein du conseil d'administration de la CAMIEG.

Chacun d'entre nous a au moins une bonne raison pour voter :

- Nous rencontrons des problèmes et nous voulons des solutions.
- Nous défendons une protection sociale solidaire.
- Nous revendiquons un meilleur équilibre cotisations/remboursements.
- La CAMIEG fait partie de notre contrat de travail et nous y tenons.

MAIS AU FAIT, QU'EST-CE QUE LA CAMIEG ET À QUOI SERT-ELLE ?

Sous la tutelle de l'Etat (ministères de la santé et du budget), la CAMIEG, organisme de sécurité sociale créé par décret du 30 mars 2007, gère le régime **spécial** obligatoire d'assurance maladie - maternité des industries électriques et gazières.

Sa compétence est nationale. Elle protège les agents actifs et retraités ainsi que leurs ayants droit, soit 513 000 assurés. On parle aussi de régime complémentaire car la CAMIEG ne peut compléter que les remboursements de la Sécurité Sociale. Par exemple, la CAMIEG n'intervient pas sur le forfait hospitalier, la chambre individuelle ou des soins d'ostéopathie contrairement à une mutuelle qui peut les prendre en charge.

PROTECTION SOCIALE DE "MONSIEUR ET MADAME TOULEMONDE" :

CPAM =
RÉGIME OBLIGATOIRE

MUTUELLE
OBLIGATOIRE OU
VOLONTAIRE

SURCOMPLEMENTAIRE

PROTECTION DE "MONSIEUR ET MADAME IEG"

CAMIEG =
RÉGIME OBLIGATOIRE
+ UN COMPLÉMENT LIÉ
AU STATUT

CSM R POUR INACTIF VOLONTAIRE
COFINANCÉ PAR LA CCAS

CSM A POUR ACTIF OBLIGATOIRE
COFINANCÉ PAR L'EMPLOYEUR

SURCOMPLEMENTAIRE



FLASHÉZ
MOI ;)

Cfdt: CHIMIE ÉNERGIE

FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT
■ 47-49, avenue Simon Bolivar ■ 75950 Paris Cedex 19
■ Tél. : 01 56 41 53 00 ■ Fax : 01 56 41 53 01
■ Mail : ieg@fce.cfdt.fr ■ Site internet : www.fce.cfdt.fr



**VOTEZ
CFDT**

**DU 07
AU 22
JUN
2015**

ÉLECTIONS CHIMIE ÉNERGIE CFDT 2015 **CAMIEG**

Santé

Solidarité

**Cfdt: TOUS
CONCERNÉS!**

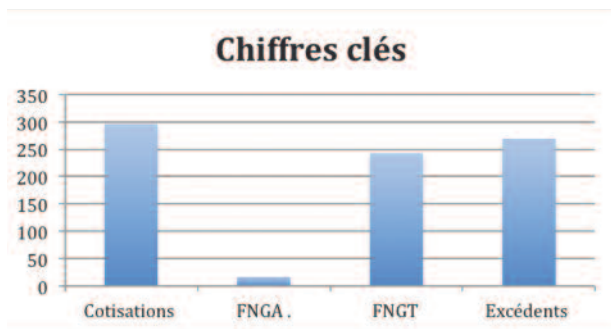
RÔLE ET FONCTION DES ADMINISTRATEURS CAMIEG

Le conseil d'administration de la CAMIEG, sous la tutelle des ministères de la Santé et du Budget, est composé de 25 membres. Les administrateurs travaillent dans cinq commissions (prévention/santé, recours amiable, communication/législation, contrôle financier, appels d'offres et des marchés).

Les administrateurs s'appuient sur les textes qui régissent le fonctionnement de la Sécurité Sociale pour pouvoir améliorer les prestations et simplifier les démarches (entente préalable, transport, etc.)

Ils votent le budget et la convention d'objectifs et de gestion (COGE). Ils donnent ainsi à l'équipe de direction les moyens de gérer cet organisme.

Ils s'assurent du respect des engagements de la CAMIEG vis-à-vis des bénéficiaires.



Cotisations : 296 M€

FNGA (fonds national de gestion administrative) : 16 M€

FNGT (fonds national de gestion technique (prestations servies) 242 M€

Excédents cumulés depuis 2007 : 270 M€*

* Déséquilibre entre les cotisations surévaluées et les remboursements plafonnés réglementairement par les ministères depuis 2007



Les élus CFDT agissent au quotidien pour défendre vos droits.



La CFDT revendique un régime de sécurité sociale complémentaire reconnu par tous pour sa bonne gestion et son efficacité.

Réalisation : FCE-CFDT avril 2015



**FLASHÉZ
MOI ;)**

Cfdt: CHIMIE ÉNERGIE

FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT
■ 47-49, avenue Simon Bolivar ■ 75950 Paris Cedex 19
■ Tél. : 01 56 41 53 00 ■ Fax : 01 56 41 53 01
■ Mail : ieg@fce.cfdt.fr ■ Site internet : www.fce.cfdt.fr